PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SÉMINAIRE

L'ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT FRENCH DATA NETWORK DU 21 AVRIL 2021

22 juin 2021

Centre Panthéon - Amphi IV Et en visio-conférence

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Séminaire général de l'École doctorale Georges Vedel (ED7)

École doctorale Georges Vedel - droit public interne et comparé, science administrative et science politique (ED7) organise la 9e séance de son séminaire général, le mardi 22 juin 2021 de 18h à 19h30.

Programme

Sous la présidence du professeur Guillaume DRAGO, directeur de l'ED7

La séance portera sur : **L'arrêt du Conseil d'État *French Data Network* du 21 avril 2021**

En présence de :

> Alexandre LALLET, maître des requêtes au Conseil d'État, rapporteur public de la décision
> Francesco MARTUCCI, professeur de droit public à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Pour accéder à la séance, l'inscription en ligne est obligatoire avant le 21 juin 2021 :

> en présentiel : Manon ROY
> retransmission en direct via Zoom.

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Affiche

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

ED7
ÉCOLE DOCTORALE
GEORGES VEDEL

SÉMINAIRE GÉNÉRAL

Mardi 22 juin 2021
de 18h à 19h30

Amphithéâtre IV - Centre Panthéon
12, place du Panthéon, 75005 Paris

L'arrêt du Conseil d'État *French Data Network* du 21 avril 2021

Alexandre LALLET
Maître des requêtes au Conseil d'État, rapporteur public de la décision

Francesco MARTUCCI
Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Sous la présidence du Professeur Guillaume Drago
directeur de l'École doctorale Georges-Vedel

INSTITUT CUJAS

Inscription obligatoire avant le 21 juin 2021 :
- en présentiel : manon.roy@u-paris2.fr
- à distance, via Zoom : https://lc.cx/MsJCAW

Plus d'information sur : www.institutcujas.fr ou www.u-paris2.fr